

**Compte rendu de la réunion du Groupe d'Appui au Projet (GAP)
de schéma de développement touristique du Pays Bourian :
Le 14 avril 2010 à 11h à la maison communautaire à Gourdon**

Etaient présents :

COLLIOU Anne-Laure représentante de la CCI Lot
FAUCON Alain Président de la commission tourisme-culture du Pays Bourian
BLADIE Germain Communauté de Communes Sud Bouriane (CCSB)
PRAT Arnaud représentant de la CMA Lot
CALMON Magali représentante de la CA Lot
RAMIERE Claudie représentante de Lot-tourisme ADT
LEMAIRE Anne-Marie Présidente du Conseil de développement du Pays Bourian
MAGOT Stéphane Vice-président de la Communauté de Communes Quercy Bouriane (CCQB)
DEVIERS Danielle Présidente du Pays Bourian
MADRE Frédérique représentante de l'UDOTSI Lot
SCHAEFFER Maguy Maire adjointe de Loupiac
CLAESEN Léon-Bernard Président de la commission tourisme de la CCQB et Maire de St-Projet
SERIER Bruno Conseiller Formation-Développement ADEFPAT
ROSTAND Anne Consultante-Formatrice

Etaient excusés :

LEVY Patrick Directeur du Comité Régional du Tourisme de Midi-Pyrénées (CDT MP)
GUILLEMOT Bruno représentant le Conseil Régional de Midi-Pyrénées (CR MP)
AFFRAIX Alain Directeur du service Tourisme du Conseil Général du Lot (représenté par Claudie RAMIERE de LOT-Tourisme)
LACOSTE Anne responsable de Lot- Réservation (représenté par Claudie RAMIERE de LOT-Tourisme)
LALANDE Eric membre du Conseil de développement du Pays Bourian
JACH Francis Président de L'OTI de Quercy Bouriane

Ordre du jour : Lancement de la formation-développement pour la définition du schéma de développement touristique du territoire du Pays Bourian.

Présentation du contexte du projet

Mme Danielle Deviers Présidente du Pays Bourian introduit la réunion. Elle explique qu'une étude antérieure a montré que le Pays était l'échelle pertinente pour mettre en place un schéma de développement touristique. Elle rappelle que le développement touristique est inscrit dans les priorités du Pays depuis sa création.

Présentation de la réponse formation proposée par la consultante : Anne ROSTAND

Le conseiller de l'ADEFPAT présente la consultante et ses compétences dans les domaines du développement territorial et du tourisme.

Pour ce projet la démarche proposée par la consultante est la suivante : Dans un premier temps elle propose de définir à partir des diagnostics existants, les objectifs communs destinés à tirer au mieux parti des atouts du territoire. Ensuite le groupe choisira, les principaux éléments à valoriser et enfin dans un troisième temps elle propose d'aider le groupe à enclencher une phase opérationnelle qui intègre les priorités d'actions qui devront être menées en autonomie par le groupe suite à l'accompagnement.

Validation de l'accompagnement ADEFPAT par les membres du GAP.

Suivi du projet

- Suite à la validation de la formation développement la consultante soulève la question des financements des actions qui feront suite au schéma de développement touristique. Les financeurs sont les Communautés de Communes mais dans le cadre d'un schéma de développement touristique des aides de la région, du département et du programme européen de développement rural LEADER peuvent être attribuées.
- Il est proposé que les membres du GAP élus dans les communautés de communes se charge d'informer les élus communautaires de l'avancer de la formation-développement.
- Il est également proposé que les personnes compétentes sur les différentes thématiques qui seront abordées fassent des interventions ponctuelles dans les réunions du groupe de travail.

- La consultante et le conseiller ADEFPAT propose une réunion du groupe d'appui en cours de formation-développement.

- Mme Deviers propose la constitution de sous groupes à l'échelle des Communautés de Communes pour être les relais entre le groupe de travail et les élus communautaires.
- Mr Magot précise qu'il faudra extraire du schéma des actions phares les mettre sous forme de fiches-actions pour en faire des actions concrètes.
- La consultante explique que ce travail ne pourra pas être réalisé dans le temps de la formation et que les fiches actions avec les plans de financement devront être réalisés par un technicien du Pays.
- Mr Faucon et Mr Bladié expliquent que se seront les porteurs de projets qui mettront en place les actions après identification des axes par le groupe de travail.

- Mme Deviers conclut en réaffirmant que l'accompagnement ADEFPAT pour la définition d'un schéma de développement touristique doit permettre de mobiliser les acteurs du territoire autour du développement touristique du territoire.

Intégration du projet dans la démarche départementale

Mme Ramière représentante de Lot Tourisme Agence de Développement Touristique prend la parole pour nous faire part des applications du « Livre blanc du développement touristique Lotois » qui définit un programme d'actions sur 5 ans : 2008-2012.

- Engagement d'une réflexion sur le repositionnement du département sur ses valeurs fortes, ses spécificités et ses particularités.
- Le Lot a une nouvelle signature avec un guide de communication. L'objectif est que cette signature soit à terme appliquée dans tous les secteurs d'activités.
- Le département travail sur la qualité avec le label « qualité Lot »
- La démarche « esprit Lot » est mise en œuvre pour les hébergements et les sites de visites la saison 2010
- Les OTSI ont engagé la démarche.
- Le monde agricole a engagé la démarche pour la filière des producteurs (partenariat Lot tourisme/CA)
- le monde des artisans d'arts n'a pas encore engagé la démarche mais cela est prévu (partenariat Lot tourisme/CMA)
- le département porte la plus grande attention à la randonnée « quali'rando » l'objectif est de pérenniser la qualité des sentiers dans le durée.
- En cyclotourisme il y a un schéma de 40 boucles identifiées
- 30 boucles de VTT sont identifiées.

Il est proposé que Lot Tourisme intervienne dans la formation pour permettre au schéma touristique du Pays Bourian de s'intégrer dans la démarche départementale.

La formation développement doit permettre au Pays de se positionner clairement par rapport au département et à l'organisation touristique locale.

Mme Ramière fait un point sur l'étude clientèle 2008 (pour en savoir plus l'enquête est téléchargeable sur le site de Lot Tourisme, la synthèse est envoyée au groupe de travail)

Rôle et implication des chambres consulaires

- La représentante de la chambre d'agriculture et de l'association « des producteurs de foie gras et des volailles maigres du Lot » explique qu'ils ont besoin de communication : actuellement l'association a un site internet www.producteursfoiegras-46.fr et travaille sur la réalisation d'un dépliant et d'une carte pour identifier les producteurs.

- Le représentant de la chambre des métiers (à mi-temps sur le Pays Bourian) énonce les thématiques touristiques sur lesquelles des partenariats sont possible : La route des métiers d'arts qui est à relancer sur la Bouriane, l'agroalimentaire avec les spécificités du territoire et l'éco construction.

- la représentante de la Chambre de commerce propose de faire une intervention avec le groupe de travail pour présenter les aides que la chambre propose ;

- La représentante de l'UDOTSI expose les missions de la structure :

- la démarche « handicap et tourisme »

- le classement des meublés (classement préfecture)

- Co animation avec la consultante du groupe de travail OTI de la démarche « esprit Lot »

Elle enclenche le débat autour de l'absence des techniciennes des OTI dans le groupe de travail. Il est décidé que les techniciennes des OTI du territoire désignent l'une d'elles pour participer à la formation.

La représentante de l'UDOTSI rappelle que la politique du Pays doit être en cohésion avec la démarche départementale et que cette formation doit permettre au réseau des OTI du territoire de se projeter sur les 5 années à venir et de définir son rôle dans l'organisation touristique locale.

Enfin plusieurs personnes présentes rappellent le rôle que doit tenir l'OTI sur un territoire :

- interface entre habitants et touristes

- lieu de vie (l'exemple de Salviac le changement de situation dans la ville a permis à l'OTI de devenir un lieu de passage et d'échange)

Il est annoncé que l'OTI de Quercy Bouriane à Gourdon va changer de locaux pour la saison 2011.

La consultante propose que les techniciennes des OTI et la chargée de mission du Pays se réunissent pour faire un état des lieux de la charte du réseau signée en 2002.